

Les subsides

[Français]

M. Maltais: Monsieur le président, je voudrais tout d'abord parler un peu de ma circonscription, car je pense que c'est la première fois depuis que le Parlement a repris ses travaux que nous pouvons parler de cette région. La circonscription de Manicouagan comme telle est peut-être la plus grande circonscription du Canada. Elle s'étend sur 600 milles de côtes le long du Saint-Laurent et sur 1,250 milles en longeant le Sud jusqu'à Fort Chimo, et cela comprend aussi l'Île d'Anticosti. Alors les personnes que je représente cet après-midi vivent, en réalité, de Sept-Îles à Blanc-Sablon et l'Île d'Anticosti. C'est donc un milieu de pêcheurs fort important, et une région qui a souvent été ignorée au niveau des pêches.

Compte tenu du fait que la Chambre est en comité plénier, cela me permet d'insister sur deux particularités relatives aux pêcheurs de cette circonscription, c'est-à-dire la question des équipements et celle de l'accès à la pêche. Je remarque, par les interventions de mes autres collègues, qu'ils sont beaucoup plus avancés au niveau des pêches que nous le sommes, en réalité, sur la moyenne Côte Nord et la basse Côte Nord, comme nous les appelons dans la région. J'aimerais que le ministre porte une attention très spéciale à ce que je vais dire, parce que c'est quand même rare que nous ayons l'occasion de parler de ces choses-là lesquelles sont extrêmement positives, étant donné que la région que je représente en est encore aux éléments extrêmement primaires de développement.

Nous rencontrons un problème majeur au niveau de l'organisation de l'équipement de pêche, des subventions pour les chalutiers, pour les barques de pêcheurs, parce que nous avons de la difficulté à être reconnus comme des gens qui vivent exclusivement de la pêche. Lorsque je parle de la région de Sept-Îles à Blanc-Sablon, comme je l'expliquais tantôt, ça veut dire 400 milles de littoral non reliés par route. C'est très important. Donc les gens qui vivent dans une quinzaine de villages répartis sur ces 400 milles de côtes ne comptent exclusivement que sur la pêche comme revenu, et évidemment il s'agit d'un revenu saisonnier.

Je demande à l'honorable ministre de prendre quand même note, pour voir à faire quelque chose au niveau des équipements des pêcheurs, afin que nous puissions moderniser nos équipements et en plus trouver des formules au niveau des subventions qui puissent être acceptées, parce qu'à bien des égards, nous sommes vus comme des pêcheurs de fait qui vivent de façon artisanale, il n'y a pas de regroupement à cause évidemment de la grandeur du territoire et je pense que c'est très important d'étudier de façon détaillée la région que je représente, parce que nous ne pouvons pas parler en termes de regroupement actuellement. Je ne dis pas que cela ne serait pas souhaitable, mais c'est impensable pour le moment.

La politique sur les pêches, qui avait été mise de l'avant depuis une dizaine d'années, a été très profitable aux gens de ma région, mais avec les coupures effectuées de tous côtés, lesquelles toutefois peuvent être justifiées à bien des égards, cela nous ramène 20 ans en arrière dans notre région. Et compte tenu du fait que nous sommes déjà extrêmement éloignés, comparativement aux gens de l'Est du Canada, je pense qu'il devrait être prioritaire de considérer notre région comme étant peut-être celle sur laquelle on devrait, aux niveaux de la planification et des infrastructures d'équipement de pêches, jeter un coup d'œil extrêmement déterminé. Et

j'espère que l'on va en tenir compte, parce que pour chez nous cela c'est fondamental.

Le deuxième point que j'aimerais soulever dans ce débat, c'est celui qui a trait à l'accès à la mer. Naturellement il est fondamental pour un pêcheur de pouvoir accéder facilement et rapidement à la pêche, et encore nous sommes à nous demander, voire à quêter des descentes de bateaux. Et je pense que pour une région qui vit exclusivement de la pêche cela est inacceptable, et ce ne sont pas évidemment des demandes qui sont extrêmement dispendieuses mais elles sont prioritaires. Ce qui nous a peut-être le plus aidés au niveau des pêches, des descentes de bateaux, de l'organisation et même de l'équipement de pêche, c'est le programme Canada au Travail.

Des voix: Bravo!

M. Maltais: Je suis obligé de le signaler, nous avons été obligés depuis quatre ans de procéder à l'intérieur d'un programme qui avait pour but d'aider d'autres personnes et d'autres organismes, et compte tenu de la priorité que représentent les pêches dans ce coin-là, nous avons dû prendre des sommes considérables de Canada au Travail pour répondre à certains besoins des pêcheurs. Je pense que c'est inacceptable, et je pense que le ministère des Pêches devrait prendre ses responsabilités. Enfin je pense que chacun entend très bien la demande que je formule. Je pense qu'il faudrait vraiment qu'on regarde cela de très près et qu'on trouve à l'intérieur du ministère des Pêches ou à l'intérieur d'autres ministères les fonds qu'il faut pour être en mesure de venir en aide à ces gens-là.

Un autre point, c'est la fameuse décision que le ministre a prise sur l'entrée des chalutiers de 100 pieds ou plus à l'intérieur du golfe Saint-Laurent. De toutes parts, c'est un tollé. D'abord, les gens n'ont pas été consultés. Ensuite, depuis que la politique de l'ancien ministre des Pêches et de l'Environnement a été mise de l'avant, déjà les bancs de poisson s'étaient reconstitués et nous avons une quantité de prises beaucoup plus supérieure qu'auparavant et les pêcheurs l'appréciaient énormément.

Le danger que nous y voyons actuellement c'est que les pêcheurs, comme je le disais tantôt, qui ne sont pas regroupés vont définitivement perdre de façon appréciable des revenus et ne pourront peut-être pas répondre à une demande locale dans la région, parce que ce seront les gros chalutiers qui pourront se permettre les meilleures prises, car ils auront un meilleur équipement. Pour les gens de notre région, c'est une véritable tragédie d'avoir pris une décision semblable. Et ce qui m'étonne encore davantage, c'est de constater le silence de certaines provinces de l'Est du Canada. Le programme de 117 millions de dollars qui avait été mis de l'avant par l'ancien gouvernement est extrêmement bénéfique, et déjà la province de Québec avait pu se prévaloir d'un plan de développement de cinq ans.

Ce plan a été établi de concert avec le gouvernement fédéral de l'époque, tout au moins au niveau des budgets, et je demande au ministre actuellement si la décision qu'il a prise en ce qui a trait à certaines coupures va affecter directement le plan quinquennal du Québec. On se souvient, il y a quelque temps, le premier ministre du Québec disait la difficulté majeure qu'il rencontrait à décentraliser le ministère des Pêches du Québec, c'est-à-dire faire descendre des fonctionnaires dans la région de Gaspé. Il disait: C'est plus difficile de